



- 3 Gros plan Délégation chinoise à Berne
- 8 Relations intérieures Quelle paroisse pour l'avenir?
- 12 Etudes Des ordres protestants en Suisse



CONTENU

GROS PLAN

- Renforcer la voix du protestantisme aux quatre coins du monde 3
- Une religion en pleine expansion 4
- «Un potentiel important» 6

RELATIONS INTERIEURES

- Une Eglise différente pour chaque étape de la vie? 8
- Registres des habitants: harmonisation aux conséquences graves 10
- La pauvreté n'est pas un destin inéluctable 11

ETUDES

- Imitation du Christ, obéissance, don de soi et amour 12

FEPS INTERNE

- Plus important que les différences confessionnelles 14
- Changements personnels à la FEPS 15

LE CONSEIL

- Point de vue 16
- Le Conseil 16

PERSONNALITES DE LA FEPS

- «Sortir de l'intérieur des Eglises, aller vers les êtres humains» 18

ACTUALITES

- Assemblée d'été à Liestal pour les délégués de la FEPS 20
- Open Forum Davos 2004 20
- Le lobbying peut s'apprendre 21
- Conférence de Diaconie 21

AU JOUR LE JOUR

- «Il est difficile d'atteindre à cette simplicité» 22



photo: Jos Schmid

«Aetas volat», le temps fuit, comme les Romains le savaient déjà. Et de fait, trois mois se sont déjà écoulés depuis notre dernier BULLETIN. Un temps qui a été mis à

Chère lectrice, cher lecteur,

profit par la FEPS, car il s'est passé beaucoup de choses dans l'intervalle: une délégation de

l'Eglise protestante de Chine a été invitée de la FEPS, les membres du Conseil se sont rendus à la Journée des Eglises à Berlin, des prises de position d'une grande importance ont été rédigées, la Conférence sur la pauvreté s'est réunie à Berne avec la participation active de la FEPS, l'Assemblée des délégués de la FEPS a eu lieu, à Liestal cette année, et bien plus encore. C'est de tout cela que nous vous parlons dans ce numéro.

Il y a plus: dans notre interview *Personnalités de la FEPS*, nous vous présentons aujourd'hui Peter Schmid, membre du Conseil de la FEPS depuis le début de cette année.

Et en Sœur Minke, l'ancienne prieure de la Communauté de Grandchamp, la rubrique *Le protestantisme au jour le jour* a trouvé un être qui, de manière lumineuse, atteste la véracité de la phrase de Matthias Claudius:

«L'humilité est la pierre angulaire du bien».

Je vous souhaite une lecture stimulante!

Annette Mingels

www.sek-feps.ch

IMPRESSUM

bulletin sek-feps Organe d'information officiel de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, Case postale, CH-3000 Berne 23, Téléphone 031 370 25 01, Fax 031 370 25 09, bulletin@sek-feps.ch, www.sek-feps.ch Parution 4 fois l'an Tirage 6000 ex. en allemand, 1000 ex. en français Rédaction Simon Weber, Annette Mingels Graphisme/Layout Reformierte Medien Traduction Laurent Auberson, Christine Sutter Impression Stämpfli AG Auteurs Serge Fornerod, Annette Mingels, Markus Sahli, Theo Schaad, Peter Schmid, Martina Schmidt, Pierre Vonaesch

Renforcer la VOIX du protestantisme aux quatre coins du monde

Du 27 avril au 2 mai 2003, une délégation officielle du Conseil des chrétiens de Chine (CCC) et du «Mouvement des trois autonomies» des Eglises réformées de Chine (TSPM) a effectué une visite en Suisse, répondant ainsi à l'invitation conjointe de la FEPS et de Mission 21. À l'issue de cette visite, Serge Fornerod s'est entretenu avec Thomas Wipf, président du Conseil de la FEPS.

photo: refbild/Pfander



Shengjie Cao, présidente du CCC et Jiahong Ji, président du TSPM avec Thomas Wipf, président du Conseil de la FEPS.

Bulletin: Début mai, vous avez reçu la visite d'une délégation des protestants chinois. Quels enseignements tirez-vous de cette rencontre?

Thomas Wipf: Cela a été une expérience très enrichissante. Les entretiens ont fait apparaître un intérêt réel et partagé pour le développement des relations entre la Chine et la Suisse. Par cette rencontre, il s'agissait principalement de nouer des contacts directs au niveau des organes dirigeants des Eglises.

Percevez-vous chez les protestants suisses un intérêt pour le protestantisme chinois?

Il y en a un, qui semble avoir plusieurs raisons. La riche civilisation de la Chine ancienne d'abord, l'exotisme ensuite de ce pays lointain, et peut-être aussi la croissance impressionnante que connaissent les Eglises en Chine. Mais, dans l'ensemble, la tradition du christianisme chinois est très mal connue en Suisse.

Quel but la FEPS poursuit-elle en voulant développer ses relations avec le protestantisme chinois?

D'une manière générale, il s'agit de renforcer la voix du protestantisme, et de le faire dans le monde entier. Ce qui nous impressionne chez les protestants chinois n'est pas seulement de nature quantitative mais qualitative: c'est à la modernisation d'une grande Eglise que nous assistons actuellement.

Dans quels domaines pensez-vous que la FEPS pourra apporter un soutien au protestantisme chinois?

Nous avons déjà fourni une aide considérable, notamment par des projets de sociétés missionnaires, telle Mission 21, et d'œuvres d'entraide. À l'avenir, il s'agira de contribuer à y renforcer le rôle des Eglises en matière de politique sociale et d'y soutenir la formation théologique. Dans ce domaine l'Eglise chinoise peut beaucoup profiter des expériences des Eglises suisses.

De quelle manière?

Prenez la formation théologique: l'Eglise protestante de Chine ressent d'autant plus la nécessité de maintenir un haut niveau de formation théologique pour ses pasteurs et ses responsables qu'elle se trouve en pleine croissance. Il est possible, dans ce domaine, de jeter des ponts entre la Chine et l'Europe. Le CCC considère avec beaucoup d'intérêt la diversité des conceptions théologiques protestantes, en particulier pour ce qui relève de la dimension éthique de la théologie, que l'ouverture économique de la Chine rend toujours plus importante. Ce sont des questions dans lesquelles les protestants suisses, du point de vue de la collaboration œcuménique et internationale, ont acquis une compétence reconnue.

Une religion en pleine expa

Honni à l'époque des colonialistes, interdit lors la révolution culturelle, critiqué par la suite encore, le protestantisme s'est développé peu à peu en Chine. Le presbytérien Jianhong Ji, président du Mouvement des trois autonomies, présente l'histoire du protestantisme chinois et son statut socio-politique actuel.

Bulletin: On peut s'étonner de l'existence d'Eglises protestantes en Chine. Quelle est leur origine?

Jianhong Ji: Non seulement il existe des Eglises protestantes en Chine, mais ces Eglises connaissent une croissance énorme, notamment ces vingt dernières années. Parce que les gens étaient très influencés par la conception fautive du christianisme en tant que «religion étrangère», les Eglises protestantes ne se sont développées que très lentement avant 1949. De plus, la Chine a subi en 1966 une «révolution culturelle», qui a duré dix ans et anéanti, entre autres, la liberté de religion.

Les dirigeants chinois ont suivi par la suite une autre politique; des activités régulières ont repris dans les Eglises, et divers ministères ont été instaurés selon les principes des trois autonomies - autogestion, autofinancement et proclamation autonome de l'Evangile. Les gens furent toujours plus nombreux à adhérer aux Eglises sous la direction de Dieu. Il y a aujourd'hui environ 16 millions de protestants en Chine, soit vingt fois plus qu'en 1949.

Dans nos efforts pour sortir d'un statut de séparation et d'isolement, nous avons réuni peu à peu toutes les Eglises en vue d'un culte commun, quelle que soit leur dénomination originelle, ce qui signifie que nous sommes entrés dans l'ère post-dénominati-

tionnelle. Avec l'instauration des ministères ecclésiastiques, la

plupart des quelque 50 000 Eglises proposent plus de dix fois par semaine diverses sortes de rencontres, et les pasteurs et collaborateurs d'Eglise sont extrêmement occupés. Grâce au soutien de l'United Bible Society, les Eglises protestantes en Chine disposent de leur propre imprimerie à Nanjing. Plus de 30 millions d'exemplaires de la Bible y ont été imprimés à ce jour. Nous publions la Bible, non seulement en mandarin, mais encore en huit langues minoritaires comme le miao, le yi etc. De plus, nous avons à ce jour diffusé plus de dix millions d'exemplaires de commentaires, concordances etc.

Pour répondre à la question concernant l'origine de l'Eglise protestante en Chine, il faut considérer brièvement l'arrière-plan historique. Après diverses tentatives, aux 7^e, 14^e et 16^e siècles, le christianisme a pu prendre racine en Chine au 19^e siècle. En 1840, des colonialistes occidentaux ont lancé la guerre de l'opium contre la Chine. La Chine a été contrainte d'ouvrir ses portes au monde extérieur et d'accorder aux missionnaires occidentaux un droit de séjour permanent, ainsi que de leur garantir le droit à la libre proclamation de l'Evangile. En 1842, c'est la signature du Traité de Nanjing, dans lequel apparaît pour la première fois la notion de proclamation de l'Evangile. La participation des missionnaires à la guerre et leur signature apposée à ce traité injuste montrent bien que le protestantisme vint en Chine avec la force militaire, les bateaux de guerre et les armes. Le christianisme étant considéré par la plupart des Chinois comme une religion étrangère, ennemie et agressive, il lui était très difficile de se développer.

Au milieu des années 1950, le Mouvement des trois autonomies a été fondé par les Eglises protestantes de Chine. En faisant valoir son droit à l'indépendance, le protestantisme en Chine s'est libéré de son image de «religion étrangère» pour devenir une véritable religion chinoise, ce qui constituait une bonne base pour le développement ultérieur du protestantisme en Chine.

«La Chine n'est pas un pays athée.»

Les Eglises protestantes en Chine sont-elles illégales ou du moins non enregistrées à cause de l'orientation athée et communiste de l'Etat? Quelles sont les relations entre Eglises enregistrées et non enregistrées?

Je tiens d'emblée à souligner que la Chine n'est pas un pays athée. Seules quelques personnes sont athées. En fait, de très nombreux chinois ont une foi religieuse. Il y a cinq religions principales en Chine: le protestantisme, le catholicisme, le bouddhisme, le taoïsme et l'islam. La Chine est un pays dirigé par le parti communiste. La politique du gouver-



Jianhong Ji et Thomas Wipf lors de la réception à la cathédrale de Berne.

photo: refbild/Pfander

nsion

nement ne repose pas sur une idéologie, celle de la religion ou celle de l'athéisme, mais bien plus sur le projet de faire de la Chine un pays moderne avec une économie forte et une démocratie progressiste. C'est pourquoi le gouvernement, dans ses efforts de bonne coopération avec les personnes religieuses, les membres de minorités et d'autres partis démocratiques, poursuit un principe fondamental, que l'on pourrait appeler «tolérance confessionnelle au service de la coopération politique». Notre gouvernement a par ailleurs édicté certains principes de liberté de religion. Mise à part la période de la révolution culturelle, le christianisme en Chine n'a jamais été illégal. Au contraire: il est placé sous la protection et la prévoyance de l'Etat. En Chine, comme en d'autres Etats du monde, la loi exige que toutes les Eglises, communautés sociales et institutions soient enregistrées, ce qui constitue pour tout Etat la base lui permettant de gouverner les communautés sociales qu'il comporte. Il est donc naturel que les Eglises soient enregistrées, comme n'importe quel autre groupe. Il est vrai qu'il existe en Chine quelques organisations de type religieux qui ne sont pas enregistrées au Bureau du gouvernement. Tant que ces groupements n'ont pas un comportement illicite, des représentants du gouvernement continuent à les solliciter et à attendre qu'ils se fassent enregistrer. Le Conseil des Eglises de Chine (CCC) et les bureaux chrétiens locaux sont tout disposés à aider ces Eglises non enregistrées. Nous souhaiterions les convaincre de se faire enregistrer; dans l'intervalle, nous leur offrons notre soutien pour résoudre des problèmes éventuels nés du processus d'enregistrement. En outre, nous leur fournissons les Bibles et psautiers dont elles ont un urgent besoin.

Si les Eglises protestantes sont pour la plupart enregistrées, sont-elles alors influencées et contrôlées par les dirigeants chinois? Et peut-on y parler librement de tous les thèmes?

Selon notre expérience, l'Etat n'a pas l'intention de contrôler les activités des Eglises. Le gouvernement n'a jamais cherché à se mêler des affaires internes des Eglises. Toutes les activités ecclésiales comme la prédication, les cultes quotidiens et les rencontres sont menées par les Eglises elles-mêmes. Pour la prédication en particulier, les pasteurs et pasteurs décident individuellement ce qu'ils veulent pré-

cher, selon l'inspiration qu'ils reçoivent de la Bible. Sur ce point il n'y a aucune influence ou contrôle de l'extérieur.

Il existe cependant des contrôles, mais ceux-ci ne sont le fait ni du gouvernement ni du parti communiste, mais bien de Dieu et de l'Esprit saint. En tant que chrétiens, nous ne pouvons prédire ce qu'il nous plaît, nous devons au contraire nous orienter selon la Bible. Nous devrions prêcher à l'assemblée le discernement que nous avons reçu de l'Esprit saint.

Je peux dire ici en toute conscience que tous les prédicateurs responsables dans les Eglises chinoises peuvent exprimer librement leur opinion, dans la discussion comme dans le culte. Peut-être n'arrivent-ils pas simultanément à une compréhension commune, mais après quelque discussion, ils tomberont finalement d'accord avec les autres. C'est un processus très naturel, qui, je le crois, ne peut être qualifié de contrôle.

Propos recueillis par Serge Fornerod.

Qu'est-ce que la théologie du renouveau?

Dans les contacts avec les protestants chinois apparaît sans cesse la notion de «reconstruction» ou de «renouveau de la pensée théologie». Il s'agit de la création d'une théologie permettant de donner des réponses aux défis pratiques, éthiques et sociaux de la Chine, et aussi d'une approche systématique de la pensée théologique en contexte.

La notion de théologie du renouveau caractérise cependant aussi l'opposition à une croyance largement répandue, celle qui ancre l'essentiel dans l'au-delà, et considère, par conséquent, superflu ou peu important tout engagement dans la société, toute action d'amour du prochain.

«Un potentiel important

Pendant quinze ans, le pasteur et psychologue bâlois Christoph Waldmeier a travaillé à Hongkong. En sa qualité de collaborateur de Mission 21 et de responsable Chine de la FEPS, Christoph Waldmeier a pu ces dernières années mettre sur pied divers projets avec des Eglises de province ainsi que des séminaires théologiques dans la République populaire. Actuellement Christoph Waldmeier est collaborateur de la FEPS au département des Relations extérieures.

Bulletin: En quoi consistait votre travail de théologien protestant à Hongkong?

Christoph Waldmeier: C'était une activité à aspects multiples. J'ai pu faire l'expérience d'un ministère de campagne, puis d'une mission dans une grande vie industrielle, et récemment encore de l'aumônerie d'Hôpital. A quoi s'ajoutaient les études de culture et de langue chinoises jamais tout à fait terminées en fait. Pour l'essentiel cependant, j'étais pasteur à l'Université chinoise de Hongkong depuis 1994. L'aumônerie individuelle était l'une de mes activités principales. Sur le fond, mon travail portait avant tout sur des contenus interculturels, œcuméniques et interreligieux.

Il y avait aussi, depuis 1994, le travail en République populaire de Chine. Il s'agissait d'établir avec les protestants chinois des relations qui, pour des raisons politiques et historiques, ont repris seulement depuis 20 ans environ.

Quelles ont été, en 1987, vos raisons d'aller travailler à Hongkong? En quoi Hongkong vous a-t-il fasciné?

Je voulais sortir de la «cage dorée de la Suisse», apprendre à connaître une toute autre culture. De plus, je souhaitais faire une fois l'expérience d'une véritable grande ville. Cela aurait aussi pu être Mexico City ou Lagos, mais c'est Hongkong qui s'est présenté concrètement à l'époque. Je n'ai toutefois perçu qu'avec le temps combien la culture chinoise est différente et la langue chinoise difficile à apprendre.

Qu'en avez-vous appris sur le plan théologique?

Je considère très important le principe: «la pratique avant la théorie – et non l'inverse.» L'opinion souvent entendue selon laquelle les Chinois donnent bien plus de poids à la pratique qu'à la théorie, je l'ai vue confirmée dans mes

rencontres quotidiennes. Ce qui intéresse les Chinois, c'est essentiellement de savoir comment on peut faire ce que l'on veut faire. Pour beaucoup d'occidentaux, les Chinois apparaissent en conséquence axés sur le pouvoir, fixés sur le but et matérialistes. Le mot de la langue cantonnaise qui signifie intelligence ou grandes connaissances, et aussi habileté, désigne clairement l'intelligence appliquée dans la pratique et confirmée par elle. C'est aussi perceptible dans les sciences: c'est l'application qui intéresse, et non pas tant les raisons et théories à l'arrière-plan.

Cette tendance vaut aussi pour la théologie. Voilà pourquoi on rencontre souvent ici un grand intérêt pour l'Ancien Testament et surtout pour les livres de la sagesse et leur grande pertinence pour la vie quotidienne. J'ai commencé à

m'intéresser de plus en plus au dépassement du problème théorie-pratique dans la

«La pratique avant la théorie»

théologie occidentale, précisément à travers la comparaison Chine-Occident.

Si vous comparez le protestantisme au quotidien, en Chine et en Suisse, quelles sont pour vous les différences essentielles?

Premièrement: l'énorme croissance des Eglises de Chine. Certaines paroisses doivent organiser deux ou trois cultes le dimanche, afin d'offrir à toutes les personnes intéressées la possibilité d'aller au culte. Deuxièmement: en Suisse le travail laïc ou bénévole joue un rôle important. Cela est encore plus marqué en Chine. Il y a si peu de théologiens et théologiens formés dans les Eglises chinoises que celles-ci ne pourraient pas exister sans bénévolat. Troisièmement: les Chinois sont surtout des «gens à l'esprit de groupe»: si quel-

t »



Après 15 ans de ministère à Hongkong Christoph Waldmeier rentre en Suisse.

photo: refbild/Pfander

ques jeunes se rencontrent dans l'Eglise, il n'est pas nécessaire de créer un esprit de groupe, il existe de lui-même. L'Eglise fonctionne très clairement, dans une société en mutation accélérée, comme une grande famille et un substitut du clan. Clan qui revêt une grande importance. L'individualisme ne joue qu'un rôle mineur. Et enfin: la plupart des protestants, en particulier ceux qui vivent à la campagne, sont, par rapport à nos Eglises «usuelles», plutôt de tendance strictement évangélique et ont une attitude conservatrice sur le plan tant théologique que politique.

La politique de la Chine en matière de religion a beaucoup changé ces quinze dernières années. Comment évaluez-vous la situation actuelle?

La situation générale des droits humains en Chine demeure accablante. La liberté de religion garantie par la Constitution est bien en vigueur dans certains lieux, mais elle est aussi souvent violée. De manière générale on peut dire que la religion, pour autant qu'elle ne soit pas considérée comme une menace pour l'Etat, est protégée. On attend de la religion qu'elle fournisse une contribution positive au développement sociopolitique du pays et qu'elle soit patriote.

Comment le protestantisme chinois est-il accepté par la population non protestante de Chine?

Il faut savoir que si les chrétiens organisés dans le CCC, avec leurs quelque 20 millions de membres (c'est une estimation), constituent pour nous et pour la communauté œcuménique un partenaire d'un poids énorme, ils ne représentent que 1,5% environ de la population chinoise. Acceptation et non acceptation sont donc nettement dépendants de ce fait. Là où les chrétiens se sont engagés socialement sur

plusieurs années, ils sont bien acceptés. Il existe déjà des autorités locales qui pour certains projets sociaux recherchent la coopération des Conseils d'Eglise sur place. Le temps aidant, l'image ancienne du christianisme en tant que religion étrangère et coloniale a pu être largement améliorée.

L'Eglise en Chine: un substitut du clan.

Début mai, la FEPS a reçu une délégation chinoise à Berne. Quel bilan tirer de cette rencontre?

Le bilan est très positif. C'était la première fois qu'une délégation officielle du CCC/TSPM se rendait chez nous en Suisse. Nous sommes ainsi l'une des premières Eglises à laquelle les Chinois ont rendu visite après les nouvelles élections d'ensemble de 2002. Cette visite témoigne de l'importance accordée aux relations avec les protestants en Suisse. Les deux côtés ont décidé de renforcer et d'étendre les relations directes entre la FEPS et le CCC. Parmi les nouvelles décisions prises, l'une des plus importantes est le principe du «Point of Entry», selon lequel les deux Eglises sœurs conviennent ensemble du cadre global de tous les projets qui seront développés dans les deux Eglises. Autre point présenté par les Chinois, les relations directes: les Eglises doivent se représenter elles-mêmes, et non à travers un mandat donné à une autre organisation. Dans les différents domaines de collaboration le potentiel est important, en particulier dans la formation théologique, le développement de l'éthique chrétienne appliquée et les projets sociaux.



photos: refbild/Pfander

Cène pour les hommes, cultes pour les jeunes – l'Eglise se préoccupe de plus en plus des besoins de ses membres.

La paroisse classique a-t-elle vécu? En son lieu et place, faudrait-il des communautés de conviction, de fonction ou de personnes? Ou devrait-il être possible de choisir soi-même sa paroisse? Ces dernières années, diverses Eglises membres de la FEPS ont soumis à révision leur constitution d'Eglise. On a considéré la possibilité d'ancrer dans le droit ecclésial d'autres formes de communautés que celles des paroisses géographiques traditionnelles.

Markus Sahli

Dans la plupart des Eglises, le monde a encore un ordre. C'est ce qu'a constaté la Conférence des directions d'Eglises en mai dernier. A l'occasion de cette rencontre les présidentes et présidents des Conseils synodaux et Conseils d'Eglise ont discuté avec le Conseil de la FEPS des évolutions récentes dans leurs Eglises. Aujourd'hui comme hier, la paroisse géographique traditionnelle reste l'élément porteur de la vie ecclésiale. Si la paroisse locale se conforme d'abord à la conviction réformée selon laquelle la vraie Eglise «est l'Assemblée de tous les croyants parmi lesquels l'Evangile est enseigné en pureté et où les Saints Sacrements sont administrés conformément à l'Evangile» (*Confession de foi d'Augsburg*, art. 7), elle correspond aussi aux structures suisses, dans lesquelles l'établissement de la communauté se fait à partir de la commune autonome. La compréhension territoriale de la paroisse et de l'Eglise est ainsi fondée au niveau théologique et ancrée dans le contexte de la communauté politique de la Suisse.

Principe ébranlé

Les discussions synodales autour des nouvelles Constitutions et ordres des Eglises ainsi que les divers processus d'établissement d'un plan directeur dans les Eglises, ont toutefois bien montré que la position autrefois incontestée de la

paroisse, principe unique de l'ordre ecclésial, a été ébranlée. Cet ébranlement a également été provoqué par l'orientation sur les besoins des membres des Eglises (individualité et mobilité), la recherche de points d'ancrage pour les questions de foi dans la vie de l'être humain moderne, et l'effort en vue de l'engagement optimal des ressources humaines et financières. La paroisse locale est alors remise en question en tant qu'unité de l'institution et espace de vie. La même Eglise ne semble plus désormais compatible pour chaque étape de la vie, pour chaque situation de vie.

Exemple 1: L'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel

Dans le cadre d'un processus de développement et de réorganisation des structures appelé EREN 2003, les 52 paroisses que comptait l'Eglise de Neuchâtel ont été réunies en 12 nouvelles paroisses. Chacune de ces douze nouvelles paroisses a été divisée en un certain nombre de «lieux de vie». Les lieux de vie, géographiquement identiques aux anciennes paroisses, doivent désormais se vouer totalement à l'organisation de la vie ecclésiale et sont déchargés de leurs tâches administratives. Afin d'encourager la coopération et l'échange entre les lieux de vie d'une paroisse, sont créés ce qu'on appelle des «centres d'activité». Les thèmes des centres d'activités peuvent être par exemple: culte et vie spirituelle, enseignement religieux et travail de jeunesse, biens immo-

Une Eglise différente chaque étape de la vie?

biliers, mission et coopération au développement. Chaque centre d'activité est dirigé par un membre du Conseil d'Eglise. A travers ces «centres d'activité», l'Eglise neuchâteloise répond au désir que se réunissent les membres de la paroisse ayant les mêmes centres d'intérêts, et qui n'en demeurent pas moins au service de toute l'Eglise.

Exemple 2: Eglise réformée évangélique des deux Appenzell

La Constitution d'Eglise, votée le 26 novembre 2000, part du principe de la paroisse locale. Les membres de l'Eglise peuvent toutefois choisir librement, par déclaration écrite, la paroisse à laquelle ils veulent appartenir. Demeure exclu uniquement le passage d'une paroisse du demi-canton des Rhodes intérieures à une paroisse du demi-canton des Rhodes extérieures. Le règlement d'Eglise déclare cependant expressément que «l'adhésion transcantonale est possible, pour autant que les Eglises voisines ouvrent elles aussi leurs frontières». Un changement de paroisse ne peut avoir lieu qu'une fois par année civile. La soumission à l'impôt ecclésiastique n'est plus automatiquement liée au domicile, mais bien à l'adhésion à la paroisse.

Exemple 3: Eglise réformée évangélique du canton de Schaffhouse

La nouvelle Constitution d'Eglise veut s'en tenir à l'élément structurel essentiel de la paroisse et promouvoir la coopération. Simultanément, comme le dit la nouvelle Constitution, «les structures ecclésiastiques doivent devenir plus transparentes. L'individualisation croissante, la mobilité, la revendication de libertés plus grandes remettent en question l'établissement de la qualité de membre d'Eglise à travers la seule paroisse locale». La Constitution prévoit donc deux nouvelles possibilités : la paroisse choisie et la corporation ecclésiastique. Chaque membre de la paroisse doit de cette manière «pouvoir assumer des responsabilités et attendre des prestations», il doit «se sentir chez lui», que ce soit «dans une paroisse avec un profil théologique particulier ou une paroisse représentant des intérêts particuliers, par exemple la culture d'une langue étrangère (Eglise franc-

aise, Chiesa Valdese)». Afin que le changement de paroisse ne se fasse pas pour des raisons financières, c'est toujours le barème fiscal supérieur qui s'applique aux membres de paroisse choisie. La corporation ecclésiastique est la réunion de membres des diverses paroisses avec un intérêt commun (paroisse de conviction).

Eléments d'une vue d'ensemble

Trois aspects essentiels ressortent de la discussion entre les présidentes et présidents des Conseils synodaux et des Conseils d'Eglise. Tout d'abord, selon toute vraisemblance, la paroisse locale sera à l'avenir encore l'élément structurel de base d'une Eglise qui se conçoit comme étant au service de toute la société. La paroisse offre la stabilité organisationnelle et jouit d'un grand pouvoir d'intégration. Par son lien au Synode de l'Eglise cantonale, à la FEPS et aux associations œcuméniques, elle participe à l'unité du corps du Christ (catholicité / universalité).

A elle seule la structure de la paroisse locale ne permet toutefois plus d'atteindre bon nombre d'êtres humains qui seraient ouverts à l'Evangile ou à

une collaboration en Eglise. C'est pourquoi il faut, en plus des paroisses de droit public, des espaces complémentaires pour la vie ecclésiastique. Ces espaces devraient être rendus possibles par les paroisses et cofinancés par elles. Leur donner un cadre formel de droit ecclésiastique ne se justifie toutefois pas dans tous les cas; car de tels espaces naissent souvent d'un besoin spécifique limité dans le temps, ils sont liés à des personnes précises et ils devraient pouvoir maintenir leur souplesse.

Le fait que souvent seules les grandes paroisses peuvent se permettre des offres dépassant ce qu'on appelle la «normale», devrait être résolu par une coopération renforcée des paroisses locales. Les «espaces complémentaires de vie ecclésiastique» pourraient ainsi être financés solidairement, le cas échéant.

Assumer des responsabilités en Eglise

Littérature: Matthias Krieg, Hans-Jürgen Luibl (Hrsg.), *Was macht eine Kirchgemeinde aus? Territorialgemeinde – Funktionalgemeinde – Gesinnungsgemeinde*, Pano-Verlag Zürich, 1998.

Sites Internet: www.erenet.ch, www.ref-arai.ch, www.ref-sh.ch, www.zh.ref.ch

Markus Sahli est directeur des Relations intérieures de la FEPS.

Registres des habitants: une harmonisation aux conséquences graves

Le Département fédéral de l'intérieur a envoyé en consultation le projet de loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes. La loi prévoit de ne plus faire apparaître l'appartenance religieuse dans les registres officiels de personnes. Cela aurait de graves conséquences, les représentants des diverses religions sont unanimes sur ce point.

Markus Sahli

Ce fut une action concertée: à l'unisson, la Conférence des évêques suisses, la Conférence centrale catholique romaine de Suisse, l'Eglise catholique chrétienne de Suisse, la Fédération suisse des communautés israélites et la Fédération des Eglises protestantes de Suisse ont demandé, dans leur prise de position sur le projet de loi fédérale, que l'appartenance religieuse continue de figurer obligatoirement dans les registres communaux et cantonaux des habitants. La compétence de réglementation des rapports avec les Eglises et communautés religieuses ne saurait être vidée de son contenu par une «loi de statistique».

Uniformisation

De prime abord l'objectif de la loi semble parfaitement justifié, puisqu'il s'agit d'unifier les dispositions concernant la tenue des registres officiels et d'obtenir ainsi des données comparables. Un catalogue détaillé des signes caractéristiques et identificateurs doit devenir obligatoire à tous les niveaux de l'administration. Cela permettrait l'échange automatique de données entre communes resp. cantons au départ et à l'arrivée d'une personne.

Toutefois le projet de loi propose aussi, contrairement à la plupart des réglementations cantonales, de ne plus faire figurer, dans le catalogue des contenus minimaux, l'appartenance à une Eglise cantonale ou à une communauté religieuse reconnue de droit public. L'argument justifiant cette proposition est principalement de l'ordre de la protection des données personnelles.

Conséquences

Mais quelles sont les conséquences d'une telle suppression? Après l'introduction de l'échange électronique des données, chaque habitante, chaque habitant devrait en cas de départ ou d'arrivée s'annoncer personnellement au contrôle des habitants et faire enregistrer son appartenance à

une Eglise cantonale ou une communauté religieuse reconnue de droit public. Il est évident que cette pratique entraînerait même involontairement un grand nombre de «sorties tacites de l'Eglise».

En outre, le fait de renoncer à la saisie de l'appartenance religieuse ou confessionnelle dans la loi fédérale aurait un effet au niveau cantonal aussi. Si l'appartenance religieuse n'est plus saisie au niveau fédéral, il y a risque, à plus long terme, de voir les lois cantonales sur le contrôle des habitants s'adapter et se mettre en conformité à la loi fédérale.

«Sorties tacites de l'Eglise» involontaires

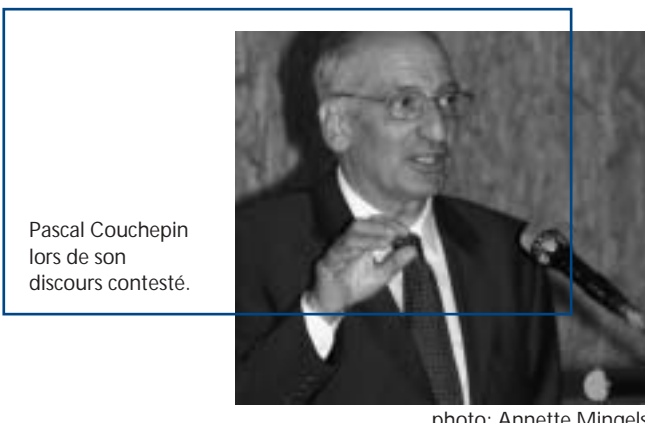
Dans l'intérêt public

L'Etat et les communautés reli-

gieuses ont cependant un intérêt commun à la saisie constante de l'appartenance religieuse. Si Confédération et Cantons ont besoin d'informations fiables sur la répartition quantitative des Eglises et communautés religieuses, afin de planifier les multiples coopérations – dans le domaine de l'aumônerie, des projets d'intégration, des processus législatifs –, les Eglises financées par les impôts ont elles aussi un intérêt éminent à la saisie de ces données, pour continuer à assumer leurs tâches d'intérêt public. Faire figurer l'appartenance religieuse dans le catalogue minimal aurait en outre pour avantage que les membres de l'Eglise catholique chrétienne ou des communautés israélites pourraient être enregistrés là où cette Eglise ou ces communautés n'ont pas d'ancrage historique ou ne sont pas reconnues de droit public. Dans une société mobile et religieusement plurielle, de telles possibilités revêtent une importance croissante et doivent être maintenues.

La pauvreté n'est pas un destin inéluctable

La première Conférence nationale sur la pauvreté s'est tenu le 23 mai 2003 au Kursaal de Berne. Organisée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) plus de 150 personnes des domaines de la recherche, de la politique, de l'assistance sociale et des Eglises y ont participé afin de discuter du problème de la pauvreté dans les pays industrialisés. L'hôte le plus éminent de la journée a été le président de la Confédération Pascal Couchepin, Chef du Département fédéral de l'intérieur.



Pascal Couchepin
lors de son
discours contesté.

photo: Annette Mingels

Martina Schmidt

La Conférence avait pour but d'identifier les facteurs principaux de la pauvreté et de développer des mesures efficaces pour la combattre. 11% en moyenne de la population des pays de l'OCDE vit à la limite de la pauvreté. 30% des enfants vivant dans la pauvreté viennent de familles monoparentales. Ce nombre diminue nettement quand le parent isolé a la possibilité d'exercer une activité rémunérée. Le chômage est donc un plus grand problème que la situation familiale. Exercer une activité professionnelle ne met pas pour autant à l'abri de la pauvreté. En ce qui concerne la Suisse, sept à huit pourcent de la population active risquent de tomber dans le groupe des «working poors».

Exclusion sociale

Qu'il soit nécessaire de considérer les conséquences de la pauvreté non seulement sous l'aspect financier, mais encore du point de vue de «l'exclusion sociale», semble évident. «Une enfance sans visites au cinéma, sans jeux et sans possibilités de développement précipite les jeunes dans un cercle vicieux dont ils ne sortiront plus jusqu'à l'âge adulte» confirme Michel Valterio, directeur adjoint de l'OFAS.

Grâce à un système d'assurances sociales opérationnel, il n'y a cependant pas d'exclusion sociale en Suisse, si l'on en croit les déclarations de Pascal Couchepin. L'idée qu'il a exprimée, qu'on peut être «à la fois victime et auteur de pauvreté», s'est heurtée à la stupéfaction et à l'incompréhension de certains.

L'insécurité matérielle des familles est quelque chose de quasi «héréditaire», selon les dires du sociologue genevois Franz Schultheis, parce qu'il est difficile de sortir de son propre milieu. Seuls la mise à disposition des ressources nécessaires ainsi que l'accès à la formation scolaire et à la vie culturelle peuvent briser ce déterminisme social. «La pauvreté sociale n'est pas un destin inéluctable» a ainsi affirmé Jean Blanchard, secrétaire romand du *Mouvement Populaire des Familles* (MPF).

Demandes concrètes

L'introduction au niveau national d'un système d'allocations pour les familles à bas revenus, une politique du travail et des assurances sociales mieux coordonnées, la prise en compte de nouvelles conceptions de la pauvreté, ce sont là quelques-unes des propositions concrètes discutées durant la Conférence. Pour que ces idées rencontrent un terrain fertile, le mouvement *ATD Quart Monde*, soutenu par le *Groupe de Copenhague*, a demandé au Conseiller fédéral le *développement d'un plan national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. La pauvreté, la Conférence l'a montré, est un phénomène multidimensionnel, qui ne peut être vaincu qu'à condition que tous les acteurs de la société unissent leurs forces et travaillent à un but commun: permettre aux personnes concernées de se libérer de la spirale de la pauvreté en leur donnant la possibilité de mobiliser leurs ressources propres et de mener une vie digne.

Martina Schmidt est chargée de la diaconie et des questions sociales à la FEPS.

Imitation du Christ, o



Sœurs de la Maison des diaconesses de Riehen.

photo: mad

Les ordres religieux: cela existe donc aussi chez les protestants? N'est-ce pas une forme de vie typique de la tradition catholique? Après une longue période durant laquelle les paroisses étaient considérées comme les seuls lieux de la vie communautaire protestante, on admet aujourd'hui que l'Eglise est plus diverse que cela et qu'il existe d'autres lieux d'Eglise que la paroisse.

Pierre Vonaesch

Des «communautés protestantes»? – l'expression évoque tout au plus des communautés de diaconesses, presque inmanquablement associées à des hôpitaux et aux soins des malades. Et effectivement, il y a eu, et il y a toujours quantité d'hôpitaux dans lesquels, en vertu d'une mission stipulée par l'acte de fondation, les soins sont assurés avant tout par des diaconesses.

A cet égard, la question de savoir s'il existe des différences avec les communautés de nonnes et si ces différences sont de nature fondamentale est une question secondaire. On ignore généralement, par exemple, qu'il existe en milieu réformé non seulement des communautés de femmes, mais aussi des communautés d'hommes, et que tout récemment encore, de tout autres formes de vie communautaire ont fait leur apparition.

Sur mandat de la FEPS, qui souhaitait ainsi manifester sa conscience d'appartenir à «une seule Eglise protestante», un petit groupe de rédacteurs a été chargé de la publication d'un livre illustré sur le sujet. La présentation des communautés religieuses protestantes de Suisse (c'est le titre de l'ouvrage: *Evangelische Ordensgemeinschaften in der Schweiz*) est l'occasion de révéler pour la première fois à un large public un aspect important de la diversité du protestantisme suisse. Par des réflexions de fond autant que par des enquêtes concrètes, les auteurs entendent attirer l'attention sur les communautés religieuses protestantes et mieux faire

connaître, particulièrement au sein des Eglises protestantes, leur histoire mais aussi les raisons qui amènent à faire un tel choix de vie.

Les préceptes de l'Evangile

Saviez-vous par exemple qu'à elle seule, la Suisse compte actuellement seize de ces communautés? Et que celles-ci s'appliquent à suivre les préceptes évangéliques? En sollicitant son admission définitive au sein de la communauté, le novice prononce

trois vœux: le célibat, le renoncement aux biens matériels et l'obéissance responsable. Cette promesse se fonde sur les préceptes de l'Evangile et concerne les domaines essentiels de l'existence humaine: les relations, la sexualité, le rapport aux choses, à la possession et à l'argent, la libre disposition de soi, le rapport au pouvoir. Comme le confirme Sœur Karin Müller, «à chaque génération, et particulièrement de nos jours, les préceptes de l'Evangile détiennent une force explosive. Mais celui qui les vit découvrira peu à peu que, loin d'être une restriction, ils conduisent l'homme à toujours plus de liberté.»

La diaconie: pas seulement des soins aux malades

Saviez-vous qu'en associant les communautés de diaconesses aux hôpitaux et au soin des malades, nous nous en faisons une image réductrice qui ne reflète pas la conception qu'elles ont d'elles-mêmes? Pour Sœur Doris Kellerhals, supérieure de la communauté des diaconesses de Riehen, «une communauté n'est pas centrée sur une tâche à accom-

chasteté, pauvreté, obéissance

béissance, don de soi et amour

plir, aussi utile soit-elle, ni sur une personne, aussi capable soit-elle. Non, au cœur de la communauté, il n'y a que le Dieu vivant et agissant, fait homme en Jésus-Christ. Tous les membres de la communautés ont avec lui une relation personnelle qui en termes bibliques s'exprime par l'imitation du Christ, l'obéissance, le don de soi et l'amour.» Il est arrivé plusieurs fois, ces derniers temps, qu'une communauté de diaconesses redéfinisse sa vocation et se sépare de ses hôpitaux pour frayer de nouvelles voies et s'atteler à des tâches encore inconnues.

Résistance contre l'incroyance

Saviez-vous que les ordres religieux ont souvent été créés en réaction à un environnement non chrétien, en des temps donc où il était devenu plus difficile de vivre intensément les valeurs de l'Évangile au sein de la communauté chrétienne? «Les ordres religieux cherchaient la voie ramenant à l'Évangile, à la communauté fraternelle des Actes des apôtres», nous explique Doris Kellerhals. «Dans l'histoire monastique, les mouvements de renouveau – que ce soient les bénédictins ou les franciscains, par exemple – se sont tous référés aux fondements de la Parole divine. Ils se sont mis à les vivre comme un signe et comme un appel invitant chacun à une conversion radicale et sans ambiguïté.» De nos jours justement, sous le règne du laisser-aller, les communautés religieuses prennent une grande importance en opposant à un individualisme presque effréné le message radical de l'Évangile. Au-delà de leurs différences, les communautés poursuivent le même but de faire prendre corps à l'Évangile et de le vivre au cœur même de la réalité. Pour les Églises réformées, les communautés religieuses sont donc, selon les termes de Ruedi Reich, président du Conseil de l'Église réformée zurichoise, «un point de repère indispensable». Pour elles ne comptent «que la vie et les actes de l'Église, et jamais simplement son «utilité sociale», l'Église est présente comme corps du Christ dans cette foi et dans cette vie qui engagent. Dans cette expérience, il est deux mouvements fondamentaux qui se conditionnent réciproquement: le rassemblement et la mission. La mission dans le monde n'est possible que par le rassemblement autour du Christ et de sa Parole, laquelle à son tour envoie les chrétiennes et les chrétiens dans le monde. Mais c'est un monde où l'Église ne doit ni prospérer ni encore moins décliner.» Considérés ainsi, les communautés religieuses sont, dans une conception multitudiniste, indispensables à toute notion de l'existence chrétienne: «Les ordres religieux prote-

stants ont donc raison de demander aux Églises la reconnaissance et la liberté d'adopter leur propre organisation et leur propres formes.»

Histoire et portraits

Le livre contient de courts textes d'introduction et une apologie des communautés religieuses par des membres de Conseils des Églises et de Conseils synodaux. La seconde partie, qui constitue l'essentiel de l'ouvrage, comprend une présentation de chacune des communautés par elles-mêmes, selon un schéma uniforme et avec des illustrations. Le dessein des auteurs est de présenter les origines, l'histoire et les traits essentiels de ces communautés et de fournir des informations sur leurs effectifs et leur répartition, leur accessibilité et la diversité de leurs offres.

Dürr, Thomas; Kellerhals, Doris; Vonaesch, Pierre (éd.): *Evangelische Ordensgemeinschaften in der Schweiz*, Zürich: 2003, TVZ.

Pierre Vonaesch, pasteur, est Responsable Théologie de la FEPS.



env. 140 pages, Paperback
ISBN 3-290-17267-8, env. € 12.80 (D),
13.20 (A) / CHF 19.80
Date de parution: août 2003

Plus important que les différences confessionnelles



L'œcuménisme pris au sérieux. Culte œcuménique avec cène ouverte à l'église Gethsemane de Berlin, fin mai.

photo: epd-bild/Neetz

En nous invitant à sa table, Jésus-Christ ne s'arrête pas aux barrières confessionnelles. C'est ce que tient à rappeler le Conseil de la FEPS en réponse à l'encyclique publiée par le pape Jean Paul II pendant la semaine de Pâques. Le Conseil de la FEPS salue le jugement favorable porté sur les initiatives œcuméniques, mais regrette de n'y voir guère de signes d'ouverture.

Le Conseil de la FEPS a fait connaître par un communiqué sa réaction à l'encyclique *Ecclesia de Eucharistia* publiée par le pape Jean Paul II le jeudi saint. Il salue le désir du pape de clarifier de manière à la fois personnelle, précise et obligatoire les questions fondamentales touchant à l'Eucharistie et à l'essence de l'Eglise. Le Conseil reconnaît des points communs entre les conceptions catholique romaine et protestante. Il se félicite aussi du jugement positif porté sur les initiatives œcuméniques.

Néanmoins, le Conseil de la FEPS regrette que la lettre du pape constitue une affirmation unilatérale de la position catholique romaine et ne montre guère d'ouverture vers une unité profonde des chrétiens. Ne pouvant souscrire à la proposition centrale de la lettre, selon laquelle seule l'Eucharistie célébrée par un prêtre ordonné par l'Eglise catholique est authentique, il rappelle les fondements de la conception protestante de la cène et de l'Eglise:

- C'est Jésus-Christ lui-même, chef de l'Eglise, qui invite à la cène. Son invitation est plus importante que les différences confessionnelles.
- Le Christ ressuscité est présent lors de la cène. La promesse de sa présence est valable partout où des personnes

sont réunies en son nom pour le louer, pour rompre le pain et pour invoquer le Saint Esprit.

- La présence de Jésus-Christ n'est pas exclusivement liée au sacrement. Le crucifié ressuscité est présent autant dans sa Parole que dans le Sacrement.
- L'Eglise de Jésus-Christ dépasse toujours les limites des différentes confessions. Les Eglises issues de la Réforme sont membres du corps du Christ au même titre que leurs Eglises sœurs.

Eu égard aux questions d'actualité pressantes qui se posent à toutes les Eglises, et dans la perspective d'un témoignage chrétien commun à apporter au monde, le Conseil de la FEPS encourage expressément tous les chrétiens à poursuivre sur la voie du rapprochement œcuménique et à utiliser les espaces de liberté qui s'offrent pour cela.

Dans le numéro 4/2003 du BULLETIN, qui paraîtra en décembre, la FEPS approfondira les questions abordées ici.

Changements personnels

à la FEPS

Nous prenons congé et remercions



Gerda Staub
Collaboratrice, chancellerie



Françoise Favre
Traductrice



Ralf Pfaff
Directeur des Services centraux



Corinne Schlaefli
Secrétariat, Relations extérieures



Muriel Beck Kadima
Chargée des droits humains



Dinh Thanh Luong
Collaborateur, comptabilité

Nous accueillons



Laurence Nicole Fehr
Assistante du Directeur du
Secrétariat, Accueil



Céline Ehrwein
Collaboratrice scientifique,
Etudes



Martina Schmidt
Chargée de la diaconie et des
affaires sociales



Annemarie Bieri
Collaboratrice scientifique,
Relations extérieures



Christine Wetli
Secrétariat, Relations extérieures



Christoph Waldmeier
Collaborateur scientifique,
Relations extérieures



Daniela Tobler
Webmaster



Valérie Schwarz
Secrétariat diaconie



«Soyez une bénédiction!» –

Journées œcuméniques à Berlin

Les Journées de l'Église allemande se sont déroulées du 28 mai au 1er juin à Berlin. La délégation suisse, forte de 500 participants, y était la plus importante présence étrangère. Le Conseil de la FEPS au complet avait lui aussi fait le voyage. Le programme de l'événement, 3000 éléments sur 700 pages, montrait à lui seul que les Journées œcuméniques pouvaient se vivre de multiple manière. On pouvait les savourer comme une expérience purement musicale, approcher intellectuellement les thèmes des conférences et tables rondes, ou souligner le côté spirituel de ces Journées dans les cultes. Les participants pouvaient s'annoncer selon leurs affinités pour les questions féminines, leurs côtés masculins, leur disposition au dialogue, leur conformité à la jeunesse ou encore selon leur âge.

Une telle diversité peut faire penser à un marché de préférences. Impossible toutefois de parler de marché aux préférences quand chaque matin des centaines d'êtres humains de tous âges se réunissent dans les grandes halles pour participer une heure durant à un travail biblique. Le débat sur des thèmes d'époque exigeants (par exemple : responsabilité des sciences ou éthique et mondialisation), mais aussi l'exécution d'œuvres de musique d'Église contemporaine demandaient beaucoup de participation aux personnes présentes. Par compensation, il était quasiment en permanence possible d'alterner en chantant à cœur joie, de se mouvoir en dansant ou tout simplement de se reposer dans un silence relatif.

C'était la première fois en Allemagne que des Journées œcuméniques se tenaient dans le lieu historique de la réunification. L'œcuménisme en soi n'y était nullement un thème central, à part dans les manifestations qui lui étaient expressément dédiées. Mais l'œcuménisme a été largement vécu dans la pratique, de manière détendue, parfois même avec esprit et ironie. Presque tous les participants et participantes au culte final étaient conscients que la cène, son élément traditionnel, avait disparu, remplacée par la bénédiction «étendue à tous». Le mot d'ordre n'était-il pas: «Soyez une bénédiction!»

Peter Schmid

Le Con

Le Conseil

- ▶ Remercie les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat pour la préparation de la célébration interreligieuse du 5 mars 2003 à la cathédrale de Berne. Les membres du Secrétariat ont fourni là un travail de qualité.
- ▶ Prépare les documents de l'Assemblée d'été des délégués à Liestal. Les principaux points en seront la nouvelle clé de répartition des contributions de membre et le modèle de coopération des Églises avec les œuvres et les missions. Le rapport annuel et les comptes annuels 2002 seront aussi présentés à l'Assemblée. Une motion demande au Conseil d'aborder la question des conditions de travail des prostituées en Suisse. Le Conseil est prêt à faire son possible pour amener cette question au niveau politique.
- ▶ Prévoit pour l'Assemblée des délégués le thème «30 ans de Communion ecclésiale de Leuenberg». Wilhelm Hüffmeier, du Secrétariat de la CEL à Berlin, tiendra une conférence sur «La Concorde de Leuenberg à 30 ans: l'avenir du protestantisme en Europe.»

seil

- ▶ Prend connaissance des changements de personnel au Secrétariat:
 - Gerda Staub (chancellerie) a pris sa retraite en mars
 - Laurence Nicole Fehr est entrée à la FEPS en tant qu'assistante du directeur du Secrétariat; elle assume la responsabilité de la réception, de la centrale téléphonique et du courrier.
 - Daniela Tobler occupe un poste de 40% en qualité de webmaster. Elle s'occupera du site Internet de la FEPS et sera chargée d'élaborer des présentations électroniques.
 - En avril a pris fin l'engagement de Françoise Favre, qui était responsable des traductions.
 - Ralf Pfaff a quitté le poste de directeur des Services centraux à la fin avril 2003. Les Services centraux et la direction du Secrétariat ont fusionné le 1^{er} mai et sont dirigés par le directeur du Secrétariat. Le Conseil a nommé l'économiste Christian Straumann au nouveau poste de responsable de la planification financière, du personnel et de l'informatique. Christian Straumann entrera en fonction le 1^{er} août.
 - Martina Schmidt, docteur en théologie, est entrée le 1^{er} février au poste de chargée de la diaconie et des questions sociales. Valérie Schwarz tient le secrétariat de ce poste.
 - Annemarie Bieri, pasteure, a pris ses fonctions de collaboratrice scientifique à temps partiel au département des Relations extérieures.
 - Corinne Schlaefli a quitté fin juin le secrétariat des Relations extérieures. Son poste a été repris par Christine Wetli.
 - Fin juin, la responsable des droits humains, Muriel Beck Kadima, a quitté la FEPS.
 - Au début de juillet, le pasteur Christoph Waldmeier, commencera son travail de collaborateur des Relations extérieures.
- ▶ A discuté au cours d'une retraite d'un jour et demi les expériences faites avec Organisation 2001 au Secrétariat et leurs conséquences sur le travail du Conseil. Le Conseil a décidé de formuler les tâches, compétences et responsabilités des membres du Conseil, du président, du directeur du Secrétariat et des directeurs de département.
- ▶ A approuvé la réponse à la procédure de consultation concernant la loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants. La réponse, préparée par un groupe de travail œcuménique, souligne que pour les Eglises reconnues de droit public, la saisie de l'appartenance religieuse dans les registres des habitants est obligatoire.
- ▶ Approuve la réponse à la procédure de consultation concernant la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions. Le Conseil soutient l'orientation générale de la loi.
- ▶ Nomme la délégation de la FEPS à la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse, communauté désormais constituée en association.
- ▶ Approuve le mandat de la «Commission de dialogue protestants/juifs» (nouveau nom) et en nomme les membres de la FEPS.
- ▶ Approuve le projet «Musulmans en Suisse». Le Conseil prend connaissance de la rencontre avec les responsables islam des Eglises membres et salue la poursuite du travail. La réflexion théologique devrait constituer un point fort de ce travail.
- ▶ Prend connaissance des résultats de la Journée du Conseil sur la conception de la mission. Cette journée a eu lieu en vue des entretiens avec les œuvres missionnaires à la Table Ronde.
- ▶ Soutient, dans le cadre de la Décennie Vaincre la violence, le projet de déclaration des trois Eglises nationales sur la violence domestique.

Theo Schaad

Directeur du Secrétariat

«Sortir de l'intérieur des Eglises, aller vers les êtres humains»

Il a été assistant social d'Eglise et maître de religion, politicien du PS et syndicaliste, conseiller d'Etat et Chef de la Direction de l'éducation et de la culture.

Depuis janvier 2003, Peter Schmid est désormais membre du Conseil de la FEPS.

Bulletin: Monsieur Schmid, votre carrière jusqu'ici a été très variée. Y a-t-il un élément reliant vos activités politiques et théologiques?

Peter Schmid: La pertinence sociale de la théologie m'a toujours intéressé. Ma propre compréhension religieuse n'a jamais été strictement méditative et tournée vers l'intérieur, la question centrale était toujours: Que signifie donc tout cela pour les êtres humains, pour la vie en commun des êtres humains? Et dès qu'il s'agit de vie en commun, on fait le lien avec la politique.

La responsabilité, la grâce et des visions

En postgrade vous avez suivi une formation en pédagogie religieuse. Quelles étaient vos motivations?

En fait, c'est le livre de Konrad Farner qui a déclenché mon intérêt pour la didactique de la religion: La théologie du communisme. Quand j'ai lu ce livre dans les années 1970, ce fut pour moi d'autant plus une révélation, qu'il abordait précisément ce qui m'intéressait, la pertinence politique et sociale de la réflexion chrétienne.

Quels sont à votre avis les problèmes sociaux pressants de notre époque? Et quel rôle peut y jouer la religion?

En ce qui concerne l'Europe occidentale, je constate que nous en sommes arrivés à un individualisme inimaginable. Qui comporte des aspects parfaitement positifs. Le côté négatif, c'est que les valeurs se perdent, que tout devient subitement «totalement égal», et par là indifférent et finalement à choix. Devant une telle situation, je crois que le désir d'orientation, celui de projets de vie possibles, y compris en

politique sociale, prendra de l'importance. Il y a là, quand on y réfléchit, un défi passionnant: Que signifie en fait sous ce rapport une vie de protestant? Et qu'est-ce qui pourrait être dit, de ce point de vue, sur des questions sociales pressantes?

Si vous deviez résumer en trois mots clé ce que signifie pour vous la foi chrétienne, lesquels choisiriez-vous?

Les deux mots clé essentiels sont pour moi responsabilité et grâce. Je crois profondément que nous devons assumer la responsabilité du lieu dans lequel nous vivons. La grâce est elle aussi toujours présente dans notre vie, la grâce que l'on peut ressentir dans les textes bibliques. Dans ce sens, il s'agit d'une dialectique: assumer une responsabilité et vivre l'expérience de la grâce – est-ce complémentaire, est-ce contradictoire, s'agit-il de notions opposées? Un troisième point est la pensée du royaume de Dieu, dans la mesure où je peux me représenter le monde profondément différemment de ce qu'il est actuellement. Je crois qu'un autre monde est possible, mais dans la réalité, ici, non au sens transcendantal. Cela, je le ressens à la fois comme une grande force et comme une exigence élémentaire pour nous.

Donner pour base à l'action la représentation d'une utopie concrète – n'y a-t-il pas là toujours le danger d'une application répressive de l'utopie, en particulier quand elle est ancrée dans un programme politique?

Je suis tout à fait de votre avis. Dans de nombreux exposés, j'ai souligné que pour moi une vision concrète n'est toujours que la représentation limpide de la prochaine étape. La dimension à long terme d'une vision a souvent lieu à un



photo: mäd

«Je crois profondément que nous devons assumer la responsabilité du lieu dans lequel nous vivons.» Peter Schmid, 52 ans, membre du Conseil de la FEPS.

méta-niveau, mais la prochaine étape, elle est réelle et elle doit être claire. Il est justement nécessaire d'avoir les deux; une représentation un peu indéterminée du salut, du but suprême de la société, et simultanément une concentration sur la prochaine étape.

Quel événement historique a eu une importance particulière pour vous?

La révolte de 1956 en Hongrie a été particulièrement marquante pour moi. Bien que j'aie été un garçon de cinq ans seulement à l'époque, cela est resté très fort dans mon souvenir. Je me vois encore assis devant la radio avec mes parents dans la cuisine, écoutant avec passion les événements. Peut-être le grand intérêt donné par mes parents aux questions politiques est-il aussi responsable du fait que je sois devenu un politicien professionnel.

Y a-t-il, à part Konrad Farner, une personnalité du domaine de la théologie qui a été particulièrement importante dans la formation de votre pensée?

Dorothee Sölle. J'ai eu le grand bonheur de la rencontrer personnellement quelquefois. Et j'ai sans doute lu tout ce qu'elle a écrit. Ce qui m'a toujours impressionné chez elle, c'est qu'elle avait la faculté de penser diverses dimensions de la théologie. Elle a gardé sa vie durant une mobilité intellectuelle qui m'a fasciné. On a pu le voir même après sa mort: réduire son action à un seul point, dans sa nécrologie, était presque impossible. De plus, le lien qu'elle établissait entre théologie et littérature m'a séduit. Parce qu'il s'agit de deux domaines qui ont toujours eu beaucoup d'importance pour moi - je suis une personne que la littérature passionne.

A ce sujet: Pourriez vous nommer un personnage littéraire qui vous a laissé une impression durable?

Je pense à un personnage de Walter Kempowski: le maître Böckelmann. Böckelmann est un maître qui enseigne très fortement à partir de sa personne - il est très peu moderne, assez peu touché par des subtilités pédagogiques didactiques, très vrai et très direct.

Ressemblez-vous au maître Böckelmann?

Jusqu'à un certain point certes. J'ai mes côtés effroyablement non modernes, que je cultive avec amour.

Au début de l'année vous avez commencé votre activité de membre du

Conseil de la FEPS. Avez-vous des idées précises

sur ce que vous aimeriez changer ou atteindre à la FEPS?

Je commence seulement à prendre mon essor, à voir, à écouter. Une grande exigence occupe toutefois maintenant déjà le premier plan pour moi, c'est la question: Comment, par quels moyens, par quelles règles trouver le ton et le contenu adaptés à l'être humain moderne? Nous devons sortir de l'intérieur des Eglises, aller vers les êtres humains.

«J'ai mes côtés non modernes...»

Assemblée d'été à Liestal pour les délégués de la FEPS

Du 15 au 17 juin, les délégués de la FEPS ont siégé à Liestal. L'ordre du jour portait entre autres sur le nouveau modèle de collaboration entre Eglises, œuvres d'entraide et missions, l'adaptation de la clé de contribution de membre, une motion concernant les conditions de travail des prostituées en Suisse et un exposé sur les 30 ans de la Concorde de Leuenberg.

La proposition du Conseil de la FEPS pour un nouveau modèle de collaboration entre les Eglises, les œuvres d'entraide et les missions constituait un point important de l'Assemblée. A la demande de l'Assemblée des délégués, la collaboration ne passera plus désormais par les diverses Eglises membres, mais par la FEPS. Les associations Entraide protestante suisse (EPER) et Pain pour le prochain (PPP) seront transformées en fondations. L'Assemblée des délégués et le Conseil de la FEPS seront des organes de ces fondations, et le Conseil de la FEPS siègera au Conseil de fondation. Les sociétés missionnaires Département Missionnaire (DM) et Mission 21, de leur côté, se réuniront deux fois par an en table ronde avec le Conseil de la FEPS. Si le nouveau modèle de collaboration a rencontré une large approbation à l'Assemblée des délégués, celle-ci a exigé un redimension-

nement des surcoûts entraînés par le nouveau modèle. Il est prévu que la demande de budget révisée soit à nouveau soumise au vote des délégués de l'Assemblée d'automne.

Autre objet soumis au vote des délégués, l'adaptation de la clé de contribution de membre. Le nouveau modèle remplace les critères en vigueur jusqu'ici, nombre de membres, charge fiscale et ressources financières des Eglises membres, par les facteurs nombre de membres, masse salariale soumise à l'AVS et capacité financière des cantons. La FEPS en attend une politique de contributions plus équitable, qui allège en particulier la charge des Eglises à faible capacité financière. Les délégués ont adopté à une évidente majorité cette modification de la clé de contribution.

La motion de Helmut Conzetti-Weise (Conférence Femmes) concernant des conditions de travail plus équitables pour les prostituées a été transformée en postulat. Le Conseil de la FEPS est désormais chargé de rédiger un rapport sur les conditions de travail des prostituées exerçant en Suisse. Ce rapport devra montrer dans quelle mesure une reconnaissance de la prostitution en tant que métier améliorerait la situation des personnes concernées. Le Conseil de la FEPS s'engagera pour que ce problème soit traité au niveau politique.

Pour les trente ans de la Concorde de Leuenberg, Wilhelm Hüffmeier, secrétaire de la Communion ecclésiale de Leuenberg durant de longues années, en a tiré le bilan positif dans son exposé à l'Assemblée des délégués. Thomas Wipf a lui aussi souligné, au cours de la traditionnelle «allocation du président du Conseil», la place éminente de la Communion ecclésiale de Leuenberg, dont il a souligné la portée pour l'avenir du protestantisme européen précisément. Enfin, le thème de l'œcuménisme également abordé par le président du Conseil était d'une grande actualité; à l'opposé de l'encyclique pontificale du jeudi saint, Thomas Wipf a affirmé la possibilité de principe de la célébration commune de l'eucharistie et appelé à une réflexion approfondie sur l'œcuménisme.



Silvia Pfeiffer (SH, Conseil FEPS), Martin Edlin (SH), Markus Christ (BL) lors de l'apéritif au Leuenberg.

photo: refbild/Müller

Open Forum Davos 2004

Suite à l'écho positif rencontré par les manifestations de l'OPEN FORUM DAVOS durant le World Economic Forum (WEF) 2003, cette plate-forme de débats aura également lieu l'année prochaine. La FEPS et Pain pour le prochain (PPP) sont chargés de la direction du programme 2004.

La nouveauté prévue pour 2004, c'est de donner notamment la parole aux gens touchés par la mondialisa-

tion, et d'établir des contacts avec le Forum social mondial (qui se tiendra à Bombay en 2004).

L'OPEN FORUM DAVOS souhaite ainsi offrir, davantage encore qu'en 2003, une discussion ouverte entre positions opposées au sujet du processus de mondialisation.

Ce sont en tout sept organisations ecclésiales, non gouvernementales et à but non lucratif qui organiseront le Forum: comme en 2003, il s'agira de

la FEPS, de PPP, de la Fédération Internationale Terre des Hommes, de la Croix-Rouge suisse, de Swisspeace Fondation suisse pour la paix, de la Fondation Max Havelaar (Suisse) et de la Société Suisse Nations Unies.

La FEPS et PPP, d'accord avec les co-organisateurs de 2003, se chargent de la direction du programme de l'année 2004, et assument avec le WEF la responsabilité de l'OPEN FORUM DAVOS.

Le lobbying peut s'apprendre

En choisissant le lobbying, la 7^e Conférence Femmes, réunie le 29 mars à la paroisse Saint-Paul, avait opté pour un thème d'actualité. Zita Küng, activiste de longue date de la politique féminine, a expliqué les moyens par lesquels réussir à réaliser des projets spécifiques aux femmes. Autres thèmes de la rencontre, les conditions de travail des prostituées exerçant légalement leur activité en Suisse, et le conseil professionnel lors de mort périnatale.

L'Assemblée a approuvé par vote l'analyse des résultats de l'enquête «Dans quelle mesure nos Eglises sont-elles accueillantes face aux familles et aux femmes?». L'analyse doit se faire grâce au volontariat, dans les Eglises membres et au secrétariat de la FEPS. L'objectif est de faire apparaître chiffres et situations, de valoriser des évolutions positives et d'offrir conseil et

aide pour l'amélioration des structures existantes.

Approbation de l'Assemblée également pour le projet d'Irene Gysel (ZH), d'établir un rapport sur la situation des personnes prostituées exerçant légalement leur activité, et de s'engager ainsi pour l'amélioration de leurs conditions de travail souvent oppressantes. La Conférence Femmes déposera une motion de soutien à ce projet lors de la prochaine Assemblée des délégués de la FEPS.

Elisabeth Wenk et Detlef Hecking de l'Association pour un conseil professionnel lors de mort périnatale (Verein zur Förderung einer professionellen Beratung bei Fehlgeburt und perinatalem Kindstod) assistaient à la Conférence. Avec Clara Moser de la Conférence Femmes, elles projettent d'éditer une brochure sur le thème tabou des enfants morts-nés et de la mort de nourrissons. Les destinataires

de cette brochure prévue pour l'été/automne 2003 sont pasteures, pasteurs, aumônières, aumôniers des deux confessions, qui recevront des informations pratiques sur ce thème, ainsi que des suggestions pour des cultes et des rituels. L'Association espère une collaboration plus étroite avec la Conférence Femmes et les Eglises.

La Conférence Femmes a pris congé de Flurinda Raschèr (présidente), Roswitha Ebner (vice-présidente), Anna Hecken (collaboratrice administrative) et Bettina Beer (membre du Comité). Eva Putsch (NE) et Neisa Vital (Engadine) sont les membres nouvellement élues au Comité de la Conférence Femmes, dont Sabine Scheuter et Ria van Beek assument la co-présidence.

Conférence de Diaconie de la FEPS

La Conférence nationale de Diaconie s'est tenue le 6 mai au centre de la Trinité à Berne. Quarante délégués et invités de toute la Suisse ont pris part à la Conférence, dont le thème était «L'exclusion – qu'est-ce que c'est?»

L'exclusion ne signifie pas toujours la même chose, voilà ce qui est clairement apparu lors de la journée nationale à Berne, dédiée à ce thème. Pour Monika Stocker, municipale et cheffe du département des affaires sociales de la Ville de Zurich, les facteurs favorisant l'exclusion se situent notamment dans les conditions propres de la vie urbaine. Les villes, a-t-elle expliqué dans son exposé, attirent les per-

sonnes ayant des problèmes sociaux, or la communauté y est moins stable. D'où la demande de Monika Stocker: dans une ville comme Zurich, un supplément de communauté est nécessaire. Tandis que les êtres humains doivent attendre de l'Etat des aides pratiques pour maîtriser les exigences de leur quotidien, les Eglises peuvent être actives en tant que communautés sociales.

Pour sa part, Hermann Weyeneth, conseiller national, a présenté dans sa conférence le thème de l'exclusion du point de vue de la campagne. Il a expliqué que la population de la Suisse constitue une société citadine. L'idylle de la vie à la campagne n'est

plus célébrée aujourd'hui qu'au passé. Dans le fond, elle passe pour une preuve d'arriération. Qui cherche à se soustraire au mode de vie citadin est souvent raillé ou même exclu.

Thomas Wipf, président du Conseil de la FEPS, a mis le thème de la journée sous l'éclairage ecclésial: les valeurs fondamentales de la vie humaine en commun sont liées à la vision biblique d'une société solidaire. Dans ses commentaires, Thomas Wipf a aussi parlé du Message des Eglises «L'avenir ensemble», qui aborde de nombreux aspects de l'exclusion. Une problématique que les Eglises reprennent trop peu à leur compte, aujourd'hui encore. Il voit là une nécessité d'agir.

«Il est difficile d'atteindre à cette simplicité»

A l'âge de 27 ans, Sœur Minke est venue de Hollande en Suisse et est entrée dans la Communauté de Grandchamp à Areuse. Agée aujourd'hui de 74 ans, elle se déclare prête à refaire ce choix.

Entrer dans notre communauté religieuse, c'est en accepter la règle, qui exige que je me consacre entièrement à Dieu et qu'avec toute la communauté, je témoigne de Dieu. Que je sois disposée à vivre dans la pauvreté, et encore, une pauvreté bien relative: en fait, nous ne sommes pas pauvres du tout, mais nous cultivons un mode de vie simple. Il est très important de pouvoir se détacher, de pouvoir partager avec les autres. Et pas seulement des biens matériels, mais aussi des biens spirituels. La règle de l'ordre m'invite en outre à vivre dans la chasteté. Et l'obéissance, vécue dans l'amour et la liberté, est une condition de la vie en communauté. Nous avons choisi une vie en commun, et parmi nous, il y en a une qui est au centre,

au cœur: la prière, dont la tâche principale est de créer l'uni-

Nous avons choisi une vie en commun.

té entre nous et de veiller à ce que nous nous acceptions mutuellement. Le dialogue est essentiel. Ouvrir son cœur à l'autre, c'est de cela qu'il s'agit, et toujours pour la gloire de Dieu, qui est au commencement, à la fin, et de toute éternité.

Je me lève habituellement à cinq heures et demie. La journée commence par un temps de recueillement avec l'Evangile, après quoi je vais souvent au bord du lac. Le déjeuner est à six heures vingt, puis à sept heures et quart, nous avons notre prière commune dans la chapelle, que nous appelons l'arche, parce qu'elle ressemble à un navire. Puis de huit heures moins dix à neuf heures moins le quart un nouveau temps de recueillement, la lectio, où nous lisons la Bible. Ensuite, nous nous réunissons pour écouter des chapitres de la règle. Puis il faut travailler à certains projets, répartir les tâches: le jardin, la lessive, les ateliers, la cuisine, le nettoyage, le secrétariat, nous faisons tout nous-mêmes. Il faut aussi accueillir les hôtes.

J'ai été prieure pendant trente ans. Maintenant, je règle la correspondance, j'écris parfois un article ou je prépare une

lecture. J'ai commencé récemment à écrire une histoire de notre ordre. Comme je suis arrivée ici à la fin des années cinquante, je sais comment cela se passait à l'époque. Midi et quart est l'heure de la prière de midi, suivie du repas. Le travail reprend à trois heures. C'est souvent le moment où nous discutons des travaux à faire pour la communauté durant les prochains jours ou semaines. Il n'y a jamais unanimité, bien sûr, mais nous nous efforçons toujours de trouver un consensus. L'après-midi, il m'arrive souvent d'accompagner des hôtes venus des quatre coins du monde.

Il peut aussi y avoir des antipathies entre sœurs, mais ce n'est souvent que la première impression. L'essentiel, c'est l'être humain tel qu'il est véritablement, dans toute la profondeur de sa détresse et de ses joies. Il faut un long cheminement pour admettre cela, même pour l'être humain. Pour notre

vie communautaire, il est très important d'apprendre à nous accommoder de nos diversités. Et la diversité, ce n'est pas ce qui manque ici! Ne serait-ce que parce que nous sommes une communauté internationale. Par exemple, la plaisanterie de la Néerlandaise sera perçue comme une grossièreté par l'Allemande. Ou la Française, qui est très vive. Et la Suisse, qui n'a rien à lui envier. Nous avons beaucoup à apprendre, notamment que nous avons toutes des rythmes différents. Nous ne sommes pas toujours aimables l'une envers l'autre, il peut arriver que, fatiguées, excédées, nous nous énermons – et moi la première – mais nous pouvons toujours pardonner et nous retrouver dans la prière commune, parce que derrière tout cela, il y a cette exigence tendant vers Dieu, vers l'unité et vers une authentique vie en commun. D'où l'importance pour nous de l'octroi du pardon: sans cela, notre existence ici n'aurait aucun sens.

A six heures et demie, c'est la prière du soir, puis le repas. A huit heures et demie, la prière de la nuit, puis nous nous retirons. Il y a des sœurs qui vont tout de suite se coucher.



photo: refbild/Müller

La Communauté de Grandchamp à Areuse près de Neuchâtel accueille tous ceux qui cherchent le calme, la paix intérieure et Dieu.

Moi, je vais au lit vers dix heures, dix heures et quart, parfois plus tard.

Le lundi est le «jour du désert». Lorsque nous avons des visiteurs, c'est souvent en fin de semaine, et le lundi, nous avons du temps pour nous-mêmes, jusqu'à quatre heures. Ce jour s'appelle «jour du désert» parce qu'il est vide comme les étendues désertiques symbole de notre retraite et de notre solitude habitée par la présence de Dieu. Au fond, nous ne sommes pas, comme les diaconesses, une communauté au service de tous. Au cœur de notre vie, il y a la prière et la vie communautaire, ce long chemin de maturation, cette marche intérieure vers autrui et vers Dieu, tout cela demande du temps. Et c'est tellement important aujourd'hui qu'il existe des lieux comme celui-ci, où l'on vient pour toutes sortes de raisons: pour passer quelques jours dans le calme, pour retrouver Dieu, pour découvrir une issue à une situation difficile, pour se reconforter. Naturellement, il y a bien des organisations qui nous sont proches, comme par exemple le mouvement en faveur de la paix, où nous reconnaissons notre non-violence foncière. Mais nous ne pouvons pas nous limiter à une seule cause, parce que le plus important, c'est vraiment la quête de Dieu, la contemplation. Afin que notre vie soit vécue à la gloire de Dieu et soit dans le monde un signe de son amour.

Lorsque j'étais prieure, j'ai beaucoup voyagé pour rendre visite aux autres communautés de notre ordre, j'ai séjourné presque partout, en Israël d'abord, six semaines, puis en France, en Algérie, au Sonnenhof aussi, dans la campagne bâloise. Mais c'est en Israël que j'ai toujours préféré aller. J'y suis retournée l'année dernière, avec des pèlerins de la paix. Et il y a quelques semaines, j'ai eu le grand privilège d'aller à Auschwitz avec un groupe formé de musulmans, de chré-

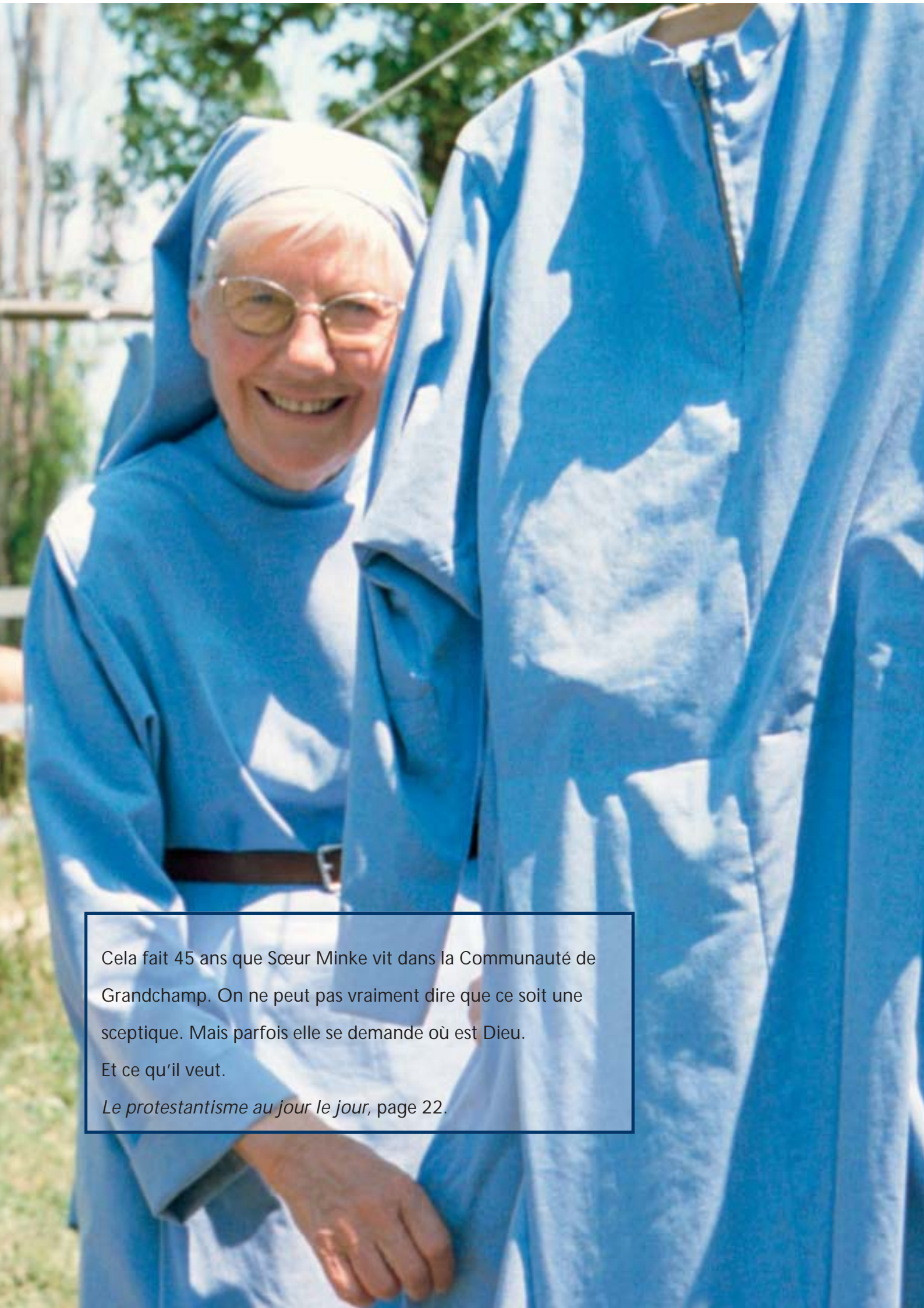
tiens et de juifs, il y en avait 300 venus d'Israël et 200 de Paris. Un pèlerinage qui revêt une très grande importance, car l'enjeu aujourd'hui n'est plus seulement l'unité des chrétiens, mais aussi l'ouverture vis-à-vis des autres religions. Les religions monothéistes doivent aller à la rencontre les unes des autres, s'accommoder les unes des autres, nous en sommes convaincues, mais c'est difficile, très difficile. Et voilà qu'à Auschwitz, cela s'est produit. L'idée du voyage avait été conçue par un Arabe israélien, prêtre catholique de Nazareth. Je suis revenue d'Auschwitz le soir de l'Ascension et j'ai trouvé merveilleux que ce soit l'Ascension. Mais avec toutes ces images épouvantables en tête, je me suis demandé: où donc était la gloire de Dieu?

Je n'ai jamais regretté d'être entrée dans la communauté. Je le referais sans hésiter aujourd'hui. C'est toujours une

Où était Dieu? que veut-il?

nouvelle décision à prendre, de dire oui, oui à Dieu, oui à la communauté, oui aussi

aux restrictions que l'on s'impose. Je ne suis pas une sceptique, mais parfois quand même il me vient des doutes. Maintenant par exemple, après le voyage d'Auschwitz. Je peux encore à peine en parler. Je passerai trois semaines de recueillement en Engadine. Ce sera une lutte: où était Dieu? que veut-il? Et comment découvrir ce Dieu qui s'est dépouillé? Je crois que Dieu, par l'Incarnation en Jésus, s'est fait si petit, si faible, si humble. Qu'en est-il dans ma vie? Se faire toujours plus modeste, plus paisible aussi, tout en conservant son propre caractère, c'est ça, le dépouillement. Un grand mot. Il est difficile d'atteindre à cette simplicité.



Cela fait 45 ans que Sœur Minke vit dans la Communauté de Grandchamp. On ne peut pas vraiment dire que ce soit une sceptique. Mais parfois elle se demande où est Dieu. Et ce qu'il veut.

Le protestantisme au jour le jour, page 22.